

Section INST, séance du 29 octobre 2014

Mandat pour l'analyse des collaborations interjurassiennes (vue d'ensemble)

<p>INST 1 : rencontres Gouvernement RCJU-CJB</p>	<p>Il n'y aura plus de rencontres entre le Gouvernement jurassien et une délégation du CJB composée du Bureau ainsi que de la présidence et vice-présidence de la section INST. Cette situation ne constitue pas une surprise et avait été anticipée par le CJB qui avait renoncé à inviter le Gouvernement jurassien ce printemps alors que c'était son tour. Selon l'analyse de la section, cela ne signifie pas la fin de tout contact bilatéral, notamment dans les domaines de compétences du CJB.</p>
<p>INST 2 : Jura l'Original</p>	<p>La réorientation décidée par le Jura est une conséquence logique du vote du 24 novembre 2013. La promotion commune se fait au niveau touristique au sein de DOTI (développement de l'offre touristique interjurassienne) et J3L (Jura & 3 Lacs).</p>
<p>INST 3 : cours « médias »</p>	<p>Il est souhaitable que le cours puisse continuer à être offert au personnel francophone du canton de Berne malgré la réduction du nombre de personnes potentiellement intéressées. Le cours a eu lieu le 11 septembre 2014 sur une base exclusivement bernoise et a attiré beaucoup de monde, ce qui permet d'être optimiste quant au fait qu'il pourra se maintenir. La décision est avant tout pénalisante pour le personnel du canton du Jura.</p>
<p>INST 4 : Antenne interjurassienne de l'égalité</p>	<p>Après des débuts difficiles, l'antenne commençait à se constituer un réseau et être connue dans le Jura bernois. La section exprime le souhait majoritaire que les moyens alloués par le canton de Berne à l'antenne soient réaffectés à des prestations dans le domaine de l'égalité spécifiques pour le Jura bernois. Une minorité est d'avis qu'il faudrait renoncer à maintenir des prestations dans ce domaine.</p>
<p>SAP : siège à la Fondation O2</p>	<p>La fin du siège réservé au CJB n'est pas jugée problématique. La question se pose de savoir dans quelle mesure cela pourrait compliquer l'obtention par la fondation de mandats dans le Jura bernois, où de toute manière elle est peu présente.</p>
<p>ECO : sièges de la Chambre d'agriculture du Jura bernois à la Commission jurassienne de la filière laitière</p>	<p>L'important est que les représentants des interprofessions, dont certains viennent du Jura bernois, restent à la commission. Le CJB n'est pas directement concerné.</p>

<p>JCE 1 : stages professionnels à l'étranger pour la jeunesse</p>	<p>La décision ne concerne qu'une minorité, essentiellement des jeunes du Jura bernois qui se formaient dans le Jura. Le Jura va certainement réduire ces programmes aussi pour ses ressortissant-e-s dans le cadre de son programme d'économie. Cette thématique est à reprendre avec la Commission de la jeunesse du Jura bernois une fois qu'on saura sous quelle forme les prestations de délégation à la jeunesse seront offertes dans le Jura bernois.</p>
<p>JCE 2 : délégué à la jeunesse</p>	<p>Il est regrettable que la collaboration s'arrête, car cela pénalise l'ensemble de la jeunesse interjurassienne. Le CJB a contacté le Jura pour vérifier si la décision est irrévocable et si oui, selon quel calendrier. La section souhaite dans tous les cas maintenir la prestation dans le Jura bernois par un autre biais que la collaboration interjurassienne si elle n'est plus possible.</p>
<p>CULTURE : subventions aux institutions/projets situés dans le Jura bernois</p>	<p>Cf. rapport de la section au plénum. La modification de la pratique du Jura implique une lacune de financement comprise entre 55'000 et 65'000 francs par an aux projets et institutions du Jura bernois. Dans les faits, cela concerne surtout CEJARE et Usinesonore, pour lesquels il faudra trouver des moyens de conserver les prestations. Le CJB est favorable à une compensation intégrale en ce qui concerne CEJARE et n'exclut pas un soutien transitoire à Usinesonore le temps de trouver une solution. Dans l'immédiat, le CJB maintient son niveau de subventionnement aux institutions et projets ayant leur siège dans le Jura afin de ne pas entrer dans une spirale négative.</p>
<p>POMFIN : journées interjurassiennes de sport scolaire ; dons LoRo en collaboration avec le CJB ; soutien aux associations sportives intercantionales</p>	<p>Cf. rapport de la section au plénum. Le CJB se réjouit que la collaboration se poursuive pour les dons LoRo et le soutien aux associations sportives intercantionales. En ce qui concerne les journées de sport scolaire, il étudie un moyen de les conserver à l'échelle du canton de Berne, selon des modalités différentes pour l'athlétisme (en commun avec la partie germanophone) et les journées destinées au secondaire II ainsi que les jeux dans l'eau (toutes deux sur une base francophone réunissant le Jura bernois et Bienne)</p>